

C.H.S.C.T.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017 – 14h00-17H

Présents : M. Michel BARBÉ, Président
Mme Huguette LOISEL, AS
Mme Stéphanie NAUDOT, AS
Mme Stéphanie TOURTELIER, Psychologue,

Assistaient à la séance : Docteur Céline HERVÉ, Médecin coordonnateur
Mme Isabelle TOUGUI, Infirmière Hygiéniste
Mme Valérie LE MARRE, Cadre de Santé
M. Nicolas JOURDAN, Service maintenance et sécurité
M. Philippe CHEVALIER, Responsable de cuisine
Mme Isabelle TOURTELLIER, Adjoint Administratif
Mme Emeline EVRARD, Stagiaire psychologue

Excusés : Mme Emilie GAUDRE, AS
M. Alain BARBEL, IDE
Mme Marie-Thérèse VOBMANN, Cadre de santé
M. Romain BRIGNON, Qualiticien
Docteur Christine FOUCHER, Médecin du travail

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du vendredi 2 juin 2017,
- Retour sur fonctionnement été 2017,
- Bilan accidents de travail 2017,
- Point sur les actions réalisées ou à réaliser,
- Retour sur étude ergonomique effectuée le 27 juillet 2017 en blanchisserie,
- Contrat de prévention CARSAT validé – Actions à mettre en place,
- Présentation MAJ document unique 2017,
- Gestion du risque infectieux présentation IDE Hygiéniste,
- Instruction du 4 juillet relative aux mesures de sécurisation des ESSMS,
- Point travaux Roseraie,
- Questions diverses.

Le secrétariat est assuré par Madame Isabelle TOURTELLIER, pour l'administration et Madame Stéphanie TOURTELIER, pour les représentants du personnel.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 2 JUIN 2017

Mr BARBÉ fait un rapide retour sur les principaux thèmes abordés lors du dernier CHSCT. Aucune remarque n'étant faite, le Procès Verbal de la séance du vendredi 2 juin est donc adopté à l'unanimité.

RETOUR SUR FONCTIONNEMENT ETE 2017

Madame LE MARRE fait un retour sur le fonctionnement des services pendant l'été 2017. Les remplaçants d'été majoritairement recrutés à 80 % ont donné entière satisfaction, il s'agissait de personnes qualifiées, de plus, il y a eu peu d'arrêts de travail, de ce fait, il a été possible de donner des RF – RTT aux agents titulaires. Les remplaçants ont en général travaillé 3 week-end sur 4, sur les deux mois, ce qui a permis aux agents d'avoir trois semaines consécutives. Les remplaçants ont également pu bénéficier de jours de repos consécutifs la semaine. Les mois de juillet et août ont également été calme au niveau des résidents.

Madame LOISEL confirme que les remplaçants ont donné satisfaction, certaines connaissaient déjà l'établissement. Monsieur BARBÉ ajoute que cette année nous n'avons pas eu de recrutement à effectuer en urgence pendant les mois de juillet ou août. Madame NAUDOT ajoute que pour la nuit, malgré la crainte, cela s'est bien passé même si le nombre de nuits et les roulements étaient plus serrés.

Madame le Docteur HERVÉ souligne que même si la journée d'intégration a été très scolaire, elle a été très positive pour les professionnels d'été qui étaient très discrets.

POINT SUR LES ACTIONS REALISEES OU A REALISER EN 2017

Monsieur BARBÉ détaille les actions réalisées ou à réaliser sur 2017.

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévue	Responsable Actions	Date Réalisation
1. Formation sécurité incendie hebdomadaire, revoir l'organisation et la planification. Les formations annuelles sont programmées. Planification difficilement envisageable pour l'instant.	Revoir formation hebdomadaire en 2018	M. Jourdan	
2. Prévoir prélèvements sur linge ex : serviettes bleues*	Lors de la mise en place RABC lingerie	Mr Brignon	
3. Sensibiliser résidents au lavage des mains sous forme d'animation avec d'autres professionnels	A faire chaque année	Mme Tougui	
4. Réflexion sur le travailleur isolé, accueil de jour	2017	CHSCT	Présence d'un contrat aidé pour 1 an.
5. Pose rails pour futures chambres	Février 2018	M. Enez	Cod passée
6. Améliorer l'ouverture porte lingerie, manque de débit d'air	Lors de la mise en place RABC lingerie	M. Jourdan + Missenard	
7. Formation utilisation matériel nettoyage locaux	15 juin 2017	Mme Le Marre	Fait juin 2017
8. Aménagement office Oiseaux – chariot paniers	Juin 2017	M. Chevalier	Fait juin 2017
9. Mise en place du contrat de prévention avec Carsat	Septembre 2017	M. Barbé	Signé le 28.06.2017
10. Bilan des accidents du travail en 2017	2017	Mme Tourtellier	Fait en 09 2017
11. Mise en place d'ateliers « prévention des chutes »	2017	Mr Enez	Fait au pôle loco

12. Formation sur le bon fonctionnement et la manipulation ergonomique des barrières de lits Wissner et formation des agents par le groupe Humanitude	2017	Mr Enez + Groupe Humanitude	Plus de pb depuis maintenance faite par Vitaléa
13. Actions suite formation « gestion de crise » pour l'équipe d'encadrement	Décembre 2017	Mme Le Marre M. Barbé	
14. Réunion mensuelle sur l'organisation du travail en blanchisserie	2017	Mme Lemarre + Mr Brignon	
15. Actions suite enquête sur le bien-être au travail	2017	Eleve Directrice	
16. Equiper le mini-bus d'un treuil	Décembre 2017	Mr Jourdan Mr Barbé	
17. Evaluer l'impact de l'expérience échange jour/nuit par un questionnaire	Septembre 2017	Mme Tourtelier	Présenté CHSCT de septembre 2017
18. Revoir aménagement terrasse AJ et accès pour arrosage des plantes	Décembre 2017	Mr Jourdan Mr Barbé	Fait en juin 2017
19. Pose d'un rail en blanchisserie local sale pour sacs	Décembre 2017	Mr Jourdan Mr Barbé	Prévu le 6.10.2017
20. Voir pb barres de seuils Oiseaux/Verger qui provoquent un risque de chute	Décembre 2017	Mr Jourdan	Travaux prévus sur septembre 2017
21. Barre de seuils AJ entre cuisine et salon	Décembre 2017	Mr Jourdan	
22. Modifier douche AJ	Décembre 2017	Mr Jourdan	
23. Rappel sur déclaration obligatoire AES	Septembre 2017	Mme Le Marre	Bien pris en compte
24. Intervention ergonomique pour étudier poste et aménagement des postes de travail en blanchisserie	Septembre 2017	Mr Barbé	Fait le 27.07.2017 restitution le 14.09
25. Tracer sur PSI les résidents absents le midi, la semaine et le weekend	Rappels sur 2017	Mme Le Marre	Pris en compte
26. Refaire le DARI (dossier d'analyse des risques infectieux)	Décembre 2017	Mr Brignon Mme Tougui	
27. Mettre en place un programme de communication sur la vaccination contre la grippe	Octobre 2017	Dr Hervé	
28. Faire une évaluation des conditions de travail en cuisine à l'occasion de la MAJ du Document unique	2017	Mr Brignon	
29. Mise en place d'une aide pour se muscler en vue de prévenir les TMS	2017	Dr Hervé M. Mézière	
30. Transport repas accueil de jour simplifié le port de charges lourdes en achetant un chariot.	2017	M. Jourdan M. Barbé	A revoir avec psychologue
31. Poursuivre journée d'intégration des remplaçants d'été les années suivantes	2018	Mme Le Marre	
32. Accès ascenseurs problème avec roues des chariots qui se bloquent et qui occasionnent des AT	Décembre 2017	M. Jourdan (voir ABH)	Pris en compte
33. Etat des stocks usage unique à faire avant hiver (tabliers – masques)	Décembre 2017	M. Le Portz Mme Le Marre	
34. Télécommande pour rails Floralies à fixer	Décembre 2017	M. Jourdan	
35. Chauffe brique Floralies, voir pour tirer un câble électrique.	Décembre 2017	M. Jourdan (voir devis)	

Point n°4 : Monsieur BARBÉ précise que ce point sera revu lors de la suppression des contrats aidés qui est en cours. Pour l'instant l'agent en CAE en poste peut terminer son contrat.

Point n° 7 : Madame LE MARRE confirme que la formation ménage et plus particulièrement l'utilisation du matériel a été très bénéfique. Madame TOUGUI souhaite avoir le programme de cette formation, afin d'avoir le même discours. Le décapage des chambres ne fait plus systématiquement une fois par an, ni à chaque départ. De plus, une nouvelle auto-laveuse vient d'être acquise ce qui va faciliter le travail des agents, de plus cette machine fonctionne uniquement à l'eau ce qui est dans la logique du développement durable. Une réunion est prévue avec l'équipe ménage afin de programmer l'utilisation de cette machine qui a une autonomie de 3 heures. Les sols vont moins glisser.

Point n° 12 : Madame LOISEL souligne que la manipulation des barrières n'est pas abordée lors des journées humanitude, et qu'il semblerait que les barrières coïncident moins. Monsieur JOURDAN ajoute que désormais l'entretien des lits est réalisé une fois par an et que désormais les nouveaux lits sont inclus dans cette maintenance (graissage, etc ...), ce qui peut expliquer la satisfaction des utilisateurs. Par contre, Madame LOISEL précise que les demi-barrières sont bruyantes et que les rideaux du mini-bus sont cassés ce qui n'est pas satisfaisant pour les résidents en période de chaleur.

Point n° 17 : Madame TOURTELIER présente la synthèse de l'enquête JOUR / NUIT.

- 6 personnes ont répondu au questionnaire sur 7 potentiellement répondants,
- Sur les 6 personnes :
 - 4 étaient volontaires pour faire l'expérience,
 - 2 n'étaient pas volontaires
- Parmi les 4 personnes volontaires, 3 personnes ont trouvé l'expérience bénéfique et se disent prêtes à la renouveler,
- Par ailleurs, les 2 personnes qui n'étaient pas volontaires ne souhaitent pas que l'expérience soit renouvelée, même si l'une d'entre elles a estimé qu'elle fût bénéfique.

Mme TOURTELIER rappelle que l'objectif de cette expérience était de mieux connaître les résidents et intégrer davantage les agents travaillant de nuit depuis de nombreuses années dans la vie de l'établissement.

Nous pouvons supposer que le volontariat est un facteur déterminant en grande partie du bénéfice apporté par l'expérience.

Aussi nous proposons que si l'expérience devait être renouvelée, il serait opportun d'y donner des critères de choix sur la fréquence, la durée, par exemple. Docteur HERVÉ souligne que pour que cela fonctionne, il est important que l'agent nuit puisse avoir le choix de la période, de la durée et du secteur. Sachant qu'il est difficile de répondre à tous les critères, pour cette harmonisation des pratiques jour / nuit, la solution devra être revue.

En conclusion, Monsieur BARBÉ précise qu'en 2018 le dispositif ne sera pas reconduit, toutefois, Madame LE MARRE confirme qu'en cas d'arrêt de nuit, elle sollicitera les agents de jour, uniquement sur la base du volontariat.

Point n° 19 : Lors de la mise en place du rail en blanchisserie le vendredi 6 octobre, le personnel sera en repos et travaillera le samedi 7 octobre.

Point n° 20 : Le sol des galeries oiseaux / verger va être remplacé tout prochainement, ce qui éliminera le pb des barres de seuil dangereuses.

Point n° 23 : Madame LE MARRE précise que suite aux deux AT AES, avec la pompe Apokinon, la Société ORKIN a mis en place un produit sécurisé qui convient tout à fait et ont fait un échange standard des aiguilles. Monsieur BARBÉ regrette que la Ste ORKIN ne l'ait pas fait avant les AT. Docteur HERVÉ explique que ce produit est encore peu utilisé dans les EHPAD, au vu du coût qui au départ n'était pas pris en charge par la CPAM.

Point n° 29 : La mise en place d'une aide pour se muscler en vue de prévenir les TMS se poursuit, des contacts ont aussi été pris avec les assureurs, mais rien n'est finalisé à ce jour. Madame LOISEL précise que des exercices ont été montrés par le formateur PRAP mais pas mis en place, à ce jour.

BILAN DES ACCIDENTS DE TRAVAIL EN 2017

Mme TOURTELLIER commente les tableaux diffusés aux membres du CHSCT :

- En 2017, il y a pour le moment 16 accidents du travail dont 6 ayant nécessité un arrêt de travail avec deux agents pour des arrêts longs dont un qui dure depuis 2015.

Madame LE MARRE souligne que l'AT lors de l'accès à l'ascenseur avec des chariots pourrait se reproduire. En effet, il y a un décalage entre le sol et la cabine d'ascenseur, ce qui oblige les agents à forcer ou à porter les chariots. Monsieur JOURDAN fait le point avec ABH, prestataire ascenseurs.

Il précise que le bâtiment de la Roseraie sera équipé d'ascenseurs électriques (la cabine se met automatiquement et précisément à hauteur de l'étage).

Docteur HERVÉ souligne qu'il serait judicieux d'avoir un chariot de soins IDE par secteur car les chariots ne sont pas faits pour aller de service en service sachant que les couloirs sont longs.

Madame TOURTELLIER rappelle que les IDE avaient émis des réserves quant à la multiplicité des chariots par rapport au temps de nettoyage, vérification et remplissage des chariots.

RETOUR SUR ETUDE ERGONOMIQUE EFFECTUEE LE 27 JUILLET 2017 EN BUANDERIE

Mr BARBÉ rappelle qu'une étude ergonomique a été effectuée le 27 juillet 2017 en buanderie, afin de mettre en place des aménagements spécifiques sur l'ensemble des activités d'un poste. Une étude approfondie des situations de travail à partir de la méthodologie ergonomique a permis de mettre en évidence les difficultés rencontrées par un agent et de définir des améliorations sur ce poste. Ces améliorations visent aussi bien le plan humain, technique qu'organisationnel.

Une restitution par l'ergonome, en présence du médecin du travail, de l'agent et de la direction est programmée au jeudi 14 septembre. Les préconisations seront étudiées et un plan d'actions sera prévu, notamment pour l'aménagement du poste avec essai ou achat de matériel.

Les membres du CHSCT approuvent la méthode mise en place.

CONTRAT DE PREVENTION CARSAT VALIDE

Monsieur BARBÉ précise que le contrat de prévention a été signé avec la CARSAT, le 28 juin 2017. Il doit être mis en place dans les deux ans. Chaque membre du CHSCT a reçu une copie de ce contrat de prévention.

La liste des actions prévues dans le contrat sont :

- Stage obligatoire pour le directeur sur les enjeux de la prévention dans l'EHPAD, pris en charge par la CARSAT,
- Formation d'un référent au stage PRAPPS, part CARSAT à hauteur de 35 %,
- Dispositifs sur rails pour le transfert des résidents, aide à hauteur de 40 %,
- 8 chariots à fond mobile, aide à hauteur de 20 %,
- 2 tables inox en hauteur,
- Assistance motorisée pour fauteuil roulant,
- 2 verticalisateurs,
- 20 lits médicalisés à hauteur variable,
- 1 baignoire à hauteur variable,
- Traitement acoustique, aide à hauteur de 15 %.

PRESENTATION MISE A JOUR DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

La mise à jour du document unique a été confiée à Mme CHEDEVILLE, stagiaire qualité, qui vient tout juste de quitter l'établissement. L'objectif du DUERP est de répertorier tous les risques professionnels susceptibles de surgir pendant le temps de travail des agents de l'établissement. Des observations et des entretiens ont été menés pour mieux identifier les situations dites « à risque » pour les professionnels. Le document est désormais finalisé et soumis à la validation des membres du CHSCT. Toutefois, en l'absence de Mr BRIGNON, qualificateur, seul le plan d'actions par unité de travail est présenté.

Madame TOUGUI s'interroge sur la préconisation de la mise en place d'un coussin en cas de posture à genou, pour des raisons d'hygiène. L'ensemble des mesures de prévention sont étudiées et feront l'objet d'un prochain échange avec le qualificateur, notamment lors du prochain CHSCT.

GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

Madame TOUGUI, IDE Hygiéniste présente un bilan de la gestion du risque infectieux ainsi que les actions mises en place.

La prochaine formation en hygiène AS aura lieu à Janzé le 10 octobre, le contenu de cette journée est le suivant :

- ✓ Les infections associées aux soins (présentées par le Dr Le Guyader, PH Hygiéniste)
- ✓ Rappel sur les pré-requis à l'hygiène des mains,
- ✓ Précautions standard / précautions complémentaires,
- ✓ Soins d'hygiène ; soins d'hygiène bucco-dentaire.

Madame TOUGUI dresse également le bilan de la journée du 4 avril 2017 sur la sensibilisation de l'hygiène des mains (32 professionnels rencontrés) et fait part de quelques remarques :

- ✓ Les étudiants n'ont pas de SHA à disposition lors des soins,
- ✓ Pas de distributeur essui mains dans le pôle locomoteur,
- ✓ Absence de lavabo en zone propre – blanchisserie, et de SHA,
- ✓ Prévoir doubler les pochettes ventrales, car sinon elles sont peu entretenues,
- ✓ Un seul bracelet sur un agent.

Madame TOUGUI précise que tous les professionnels étaient volontaires et que les échanges ont été nombreux.

Par ailleurs, Madame TOUGUI fait un retour de l'audit précautions standard qui lui s'est déroulé du 20 avril au 19 mai 2017. Pour des raisons de manque d'organisation ou de communication, les professionnels du pôle Alzheimer n'ont pas participé à cet audit.

Les axes d'amélioration sont les suivants :

- Continuer les formations auprès de chaque catégorie professionnelle pour :
 - ✓ Améliorer l'opportunité de l'hygiène des mains,
 - ✓ Rappeler les recommandations par rapport au port des gants, du masque et du tablier à usage unique,
 - ✓ Revoir les bonnes pratiques / AES.

En ce qui concerne les tabliers, la recommandation préconise le port du tablier pour le nettoyage de chaque WC, au vu du coût et du temps pour cette mise en application, il est décidé que le port du tablier se fait uniquement en cas de période d'épidémie, lorsque qu'il y a des soins à risque de projection ou si le résident a été identifié comme porteur de bactéries. En clair, les pratiques actuelles sont maintenues et il est important de rappeler le nettoyage des mains ou SHA lorsque l'on quitte une chambre.

Au second semestre, un audit sera réalisé sur l'évaluation des pratiques professionnelles / entretien des locaux.

Monsieur BARBÉ remercie Madame TOUGUI pour tout le travail effectué dans le gestion du risque infectieux, car avec la prévention nous évitons des épidémies.

INSTRUCTION DU 4 JUILLET RELATIVE AUX MESURES DE SECURISATION DES ESSMS

Mr BARBE informe les membres du CHSCT qu'une instruction du Ministère de la Santé concernant la sécurisation des EHPAD est sortie le 4 juillet 2017, pour application immédiate.

La directive demande la mise en place d'une fiche de sécurité, ou la révision du règlement de fonctionnement des ESSMS, en incluant une analyse qui doit comprendre :

- les mesures globales de sécurisation liées à la protection de la structure dans la durée et intégrant les mesures du plan Vigipirate,

- une partie gestion de crise, traitant des mesures particulières et immédiates de sécurité à mettre en œuvre notamment en cas de survenance d'un attentat au niveau local et de risques potentiels de sur-attentat.

Le délai pour mettre en place cette fiche ou réviser le règlement de fonctionnement est fin 2017.

Monsieur BARBÉ précise qu'un groupe de qualitiens travaille sur ce sujet et que Madame BRANDON formatrice gestion de crise va aussi proposer ses services aux directeurs GIR 7. Il est aussi précisé que l'ARS Bretagne vient de diffuser un guide d'élaboration des plans bleus, que l'ARS positionne comme l'outil structurant de la gestion de crise en EHPAD, quelle que soit la situation.

Docteur HERVÉ ajoute que les risques d'attentat sont minimes sur l'EHPAD de Châteaugiron par rapport à la région parisienne. Monsieur BARBÉ confirme ces propos toutefois le risque zéro n'existe jamais et il est important de suivre les instructions qui nous sont imposées par les autorités.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Monsieur BARBÉ souligne que l'ARS demande aux établissements de se mobiliser pour la vaccination contre la grippe des professionnels.

Docteur HERVÉ et Madame TOUGUI rappellent l'importance de cette vaccination et de ce fait une campagne d'information va être prochainement faite auprès des professionnels, notamment au travers d'un dépliant sur lequel elles travaillent. Il faut savoir que :

- ✓ en 2013, 10 agents vaccinés,
- ✓ en 2014, 19 agents,
- ✓ en 2015, 20 agents,
- ✓ en 2016, 36 agents, soit 40 %.

Docteur HERVÉ insiste sur le fait que **la vaccination est un acte citoyen** (au sens où elle protège les personnes fragiles, et ce de manière collective, face à un risque minime pour nous, mais auquel nous pouvons les exposer en étant porteur du virus) et que chaque agent devrait être vacciné et qu'il est par ailleurs important de prévoir dès le mois d'octobre cette vaccination aussi bien pour les agents que pour les résidents. Monsieur BARBÉ souligne que pour les résidents les vaccins doivent être réservés même si l'on n'a pas le bon de prise en charge assurance maladie.

QUESTION DIVERSES

Les membres du CHSCT n'ont aucune question nouvelle à aborder, en dehors des poignées pour accrocher la télécommande des rails et le chauffe briques manquant aux Floralies qui demande aux agents de faire de nombreux pas.

Par rapport à ce dernier point, il est nécessaire de retirer des fils électriques, il ne pourra donc pas être réalisé immédiatement.

La séance est levée à 17h15

La prochaine réunion aura lieu le **JEUDI 14 DECEMBRE 2017 à 14 H**

Châteaugiron, le 11 septembre 2017

La Secrétaire administration, La secrétaire représentant le personnel, Le Président,

Isabelle TOURTELLIER

Stéphanie TOURTELLIER

Michel BARBÉ